

VILLA YOUVILLE INC. - NURSING

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

VILLA YOUVILLE INC. - NURSING

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres et au Conseil d'administration de Villa Youville Inc. - Nursing

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Villa Youville Inc. - Nursing** (la corporation), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention du lecteur sur la note 1 (c) Méthode comptable, laquelle décrit la présentation des états financiers.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la corporation ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la corporation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la corporation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la corporation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 30 septembre 2020

VILLA YOUVILLE INC. - NURSING

État de la situation financière

Au 31 mars

2020 2019

	Fonds opérations	Fonds immobilisa- tions	Fonds de réserve	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	97 489	-	-	97 489	159 480
Débiteurs	51 894	-	-	51 894	74 621
Débitéur - SM/SS	20 033	-	-	20 033	21 159
Inventaire	54 930	-	-	54 930	49 925
Dépenses payées d'avance	9 699	-	-	9 699	15 810
Avantages sociaux future recouvrables (note 3)	227 348	-	-	227 348	227 348
Dû de Villa Youville Motels (note 4)	1 014 035	-	-	1 014 035	4 280
Dû de Villa Youville Comptes généraux (note 4)	10 000	-	-	10 000	-
	1 485 428	-	-	1 485 428	552 623
Avantages sociaux futurs recouvrables (note 3)	327 392	-	-	327 392	333 428
Placement à long terme (note 2)	468 248	-	-	468 248	450 000
Immobilisations (note 5)	-	5 650 506	-	5 650 506	5 717 693
Interfonds	(118 629)	-	118 629	-	-
	2 162 439	5 650 506	118 629	7 931 574	7 053 744
Passif et solde de fonds					
Passif à court terme					
Créditeurs et charges courues (note 6)	273 136	-	-	273 136	403 813
Avantages sociaux à payer (note 3)	394 790	-	-	394 790	365 968
Revenus reportés - Soins de garde de jour	56 204	-	-	56 204	52 413
	724 130	-	-	724 130	822 194
Passif à long terme					
Avantages sociaux futurs à payer (note 3)	327 392	-	-	327 392	333 428
Apports reportés (note 7)					
Afférents aux immobilisations	-	5 577 990		5 577 990	5 612 023
Fonds des réserves					
Réserve générale	-	-	-	-	78 966
	327 392	5 577 990	-	5 905 382	6 024 417
	1 051 522	5 577 990	-	6 629 512	6 846 611
Engagements contractuels et éventualités (note 9)					
Solde de fonds					
Surplus cumulé	1 110 917	72 516	118 629	1 302 062	207 133
	2 162 439	5 650 506	118 629	7 931 574	7 053 744

Approuvé au nom du conseil d'administration :

Original signé par

président(e)

Original signé par

secrétaire-trésorière

VILLA YOVILLE INC. - NURSING
État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars				2020	2019
	Fonds opérations	Fonds immobilisa- tions	Fonds des réserves	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde , au début de l'exercice	101 463	105 670	-	207 133	108 038
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	1 098 448	(3 519)	-	1 094 929	99 095
Transferts	(88 994)	(29 635)	118 629	-	-
Solde , à la fin de l'exercice	1 110 917	72 516	118 629	1 302 062	207 133

VILLA YOVILLE INC. - NURSING

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Services de soins prolongés		
Santé Sud (note 10)	4 194 998	4 240 088
Prestations de retraite	22 511	39 355
	4 217 509	4 279 443
Loyer des résidents	1 121 888	1 136 302
Autres		
Recouvrements - motels	104 695	109 814
- cuisine	43 896	48 503
- matériel et autres	227 744	119 849
Amortissement des apports reportés	239 592	282 630
Autres produits	32 511	-
Apports reportés sur réévaluation des immobilisations	-	-
Intérêts	15 870	4 261
Soins de garde de jour	24 725	24 707
Gain à la vente du terrain	958 596	-
	1 647 629	589 764
	6 987 026	6 005 509
Charges		
Administration	504 065	523 211
Amortissement	243 111	284 254
Buanderie	122 973	125 630
Frais d'entretien d'immobilisations	259 809	282 272
Frais de ménage	334 554	326 186
Frais d'opération d'immobilisations	254 964	244 665
Médicaments	85 968	98 014
Paiement pré-retraite/Prestations de retraite	22 511	39 355
Services de supports aux résidents - activités	186 966	180 895
Ressources cliniques	74 354	90 570
Services alimentaires - nursing	656 559	634 440
- motels	21 883	23 467
- autres	34 576	36 412
Soins de garde de jour	24 725	24 707
Soins médicaux	3 054 696	2 992 336
COVID-19	10 383	-
	5 892 097	5 906 414
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	1 094 929	99 095

VILLA YOVILLE INC. - NURSING

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie reliés aux opérations		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	1 094 929	99 095
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations	243 111	284 254
Amortissement des apports reportés	(239 592)	(282 630)
Gain à la vente du terrain	(958 596)	-
	139 852	100 719
Variations des éléments hors liquidités du fonds de roulement		
Débiteurs	22 727	(16 776)
Débiteur - SM/SS	1 126	32 710
Dû de Villa Youville - Motels	(1 009 755)	(1 298)
Dû de Villa Youville - Comptes généraux	(10 000)	-
Inventaire	(5 005)	(4 826)
Dépenses payées d'avance	6 111	(249)
Avantages sociaux future recouvrables	6 036	16 290
Créditeurs et charges courues	(130 677)	56 619
Avantages sociaux à payer	28 822	18 424
Avantages sociaux futurs à payer	(6 036)	(16 290)
Soins de garde de jour	3 791	5 283
	(953 008)	190 606
Flux de trésorerie reliés aux activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(16 765)	(21 128)
Dépenses des apports reportés	(78 966)	36 576
Augmentation nette des placements	(18 248)	(450 000)
Produit de la vente du terrain	1 004 996	-
	891 017	(434 552)
Diminution nette de l'encaisse	(61 991)	(243 946)
Encaisse, au début de l'exercice	159 480	403 426
Encaisse, à la fin de l'exercice	97 489	159 480

VILLA YOVILLE INC. - NURSING

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

1. Nature des activités et sommaire des principales méthodes comptables

a) Nature et objectif de l'organisation

Villa Youville Inc. - Nursing (la « corporation ») est un hébergement de soins personnels exploité par Villa Youville Inc., un organisme de bienfaisance enregistré et est exempt d'impôt selon l'article 149 de la loi d'impôt du Canada.

Villa Youville Inc. fut incorporée le 24 décembre 1963 par Lettre Patente sous « The Companies Act » de la Province du Manitoba.

b) Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

c) Méthode comptables

Ces états financiers ne comprennent pas les résultats de la section des hôtels et des fonds généraux. Des états financiers séparés sont produits pour les hôtels et les comptes généraux. Par conséquent, ces états financiers ne comprennent pas tous les actifs, passifs, actifs net, produits et charges de Villa Youville Inc.

d) Comptabilité par fonds

La corporation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Fonds d'opérations

Le fonds d'opérations rend compte des activités menées par la corporation en matière de prestations de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées, les subventions de fonctionnement affectées et les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses liées aux opérations de la corporation et toutes autres ressources affectées pour lequel un fonds séparé n'a pas été établi.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses afférents aux immobilisations de la corporation.

Réserves pour remplacements

Le fonds des réserves est employé pour les projets de rénovation et l'achat de l'équipement et de l'ameublement.

VILLA YOVILLE INC. - NURSING

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

1. Nature des activités et sommaire des principales méthodes comptables (suite)

e) Constatation des produits

Sous la Loi sur l'assurance-maladie et ses règlements, la corporation reçoit des fonds principalement de la Province du Manitoba conformément au budget établi par Santé Manitoba. Les subventions d'exploitation sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Toutes subventions accordées mais non reçues sont constatées à recevoir, et, celles afférentes à une période ultérieure sont reportées et constatées dans cette période ultérieure. Ces états financiers reflètent le financement approuvé par Santé Manitoba pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 ainsi que les règlements anticipés par rapport au déficit d'exploitation net.

Les fonds seront ajustés lorsque la revue des comptes de la corporation sera complétée par Santé Manitoba. Tout ajustement sera reflété dans l'exercice au cours duquel Santé Manitoba reçoit le rapport final des coûts recommandés.

Les apports non affectés tels que les loyers des résidents, les recouvrements et soins de garde de jour sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés aux achats d'immobilisations sont reportés et amortis à titre de produits selon la méthode d'amortissement linéaire et du taux d'amortissement conformément à ces immobilisations.

Les produits de placements affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque les changements de situation suggèrent qu'ils pourraient s'être dépréciés. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

VILLA YOVILLE INC. - NURSING

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

1. Nature des activités et sommaire des principales méthodes comptables (suite)

g) Inventaire

L'inventaire est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût étant déterminé en se servant de la méthode de l'épuisement successif.

h) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds des immobilisations. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur dans le fonds des immobilisations à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Bâtisses	40 ans
Rénovations	20 ans
Équipement d'entretien	20 ans
Équipement	10 ans
Ordinateurs	5 ans

i) Avantages sociaux futurs

L'estimation des avantages futurs antérieurs à la retraite a été effectuée selon la méthode actuarielle de la répartition des prestations au prorata des services.

j) Apports reçus sous forme de services

Plusieurs bénévoles consacrent un nombre notable d'heures par année à aider la corporation à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces apports, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

k) Emploi des estimations

La préparation des états financiers, selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés à l'état de la situation financière et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date de l'état de la situation financière ainsi que des montants de revenus et de dépenses imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

VILLA YOVILLE INC. - NURSING

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

2. Placement à court et à long terme

La corporation a trois dépôts à terme avec la Caisse Groupe Financier ayant des taux d'intérêts de 3,20 % à 3,65 % et arrivant à échéance entre 2021 et 2023.

3. Avantages sociaux recouvrables

Les prestations de retraite sont constatées lorsqu'elles sont réalisées et sont fondées sur des hypothèses actuarielles tandis que les congés de vacances rémunérés sont constatés lorsqu'ils sont réalisés par l'employé.

À cause de la nature de ces bénéficiaires, les prestations de retraite recevables et payables sont classifiées comme étant à long terme tandis que les congés de vacances apparaissent comme recevables et payables à court terme.

Santé Manitoba, via Santé Sud, fournira du financement pour les prestations de retraite jusqu'au montant maximum des obligations encourues en date du 31 mars 2004. Ce montant a été enregistré comme un recevable dans l'état de la situation financière. La Province du Manitoba a garanti ce recevable non réglé à l'Office et lui sera payé lorsqu'il sera requis. Toute obligation excédant le montant du 31 mars 2004 est reflétée comme une charge de l'exercice courant dans l'état des résultats. Le montant à recevoir est enregistré sur une base non actualisée. Cette politique est encouragée et appliquée de la même manière que Santé Manitoba. La juste valeur du montant à recevoir sur une base actualisée serait significativement moins élevée que la valeur comptable et la différence pourrait être influencée de façon significative par le taux d'actualisation effectif utilisé.

4. Dû des entités reliées

Villa Youville Inc. - Motels et Villa Youville Inc. - Comptes généraux sont exploités par la Villa Youville Inc. Les montants recevables ne portent pas d'intérêts, sont sans garantie et il n'existe pas de conditions de repaiement. Ces soldes sont constatés à la valeur d'échange, reflètent des transferts pour permettre l'exploitation des Motels et des Comptes généraux et comprennent les coûts de services partagés payés par Villa Youville Inc. - Nursing.

VILLA YOVILLE INC. - NURSING

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

5. Immobilisations

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	28 690	-	28 690	75 090
Bâtisses	10 059 490	4 814 552	5 244 938	5 348 403
Équipement	508 519	351 538	156 981	133 317
Équipement d'entretien	381 142	161 245	219 897	160 883
Ordinateurs	13 684	13 684	-	-
	10 991 525	5 341 019	5 650 506	5 717 693

6. Crédoeurs et charges courues

Les crédoeurs et charges courues comprennent un montant payable de 50 541 \$ (97 297 \$ en 2019) comme remises gouvernementales.

7. Apports reportés

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés présentés dans le fonds des immobilisations comprennent les fractions non amorties des apports reçus sous forme de contributions pour l'acquisition des immobilisations.

	2020	2019
	\$	\$
Solde, au début de l'exercice	5 612 023	5 895 737
Moins: disposition d'équipements	-	(1 084)
Plus: achats d'immobilisations	205 559	-
Moins montants amortis dans les résultats	(239 592)	(282 630)
Solde, à la fin de l'exercice	5 577 990	5 612 023

VILLA YOVILLE INC. - NURSING

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

8. Réserve de remplacement

Réserve générale

La réserve générale comprend des dons et prélèvements de fonds au cours de l'exercice destinées à couvrir les dépenses d'activités pour les résidents (capital ou autres) au-delà des fonds provisionnés par Santé Sud.

9. Engagements contractuels et éventualités

Au 1^{er} juillet 1987, un groupe d'organismes en soins de santé, (« souscripteurs »), ont formé le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »). HIROC est autorisé en tant que bourse d'assurance réciproque au sens de la Loi sur les assurances des provinces, qui permet des contrats réciproques de personnes d'assurance indemnité. HIROC facilite la fourniture d'assurance aux organismes en soins de santé dans les provinces de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve. Les abonnés payent des primes annuelles, qui sont actuariellement déterminées, et sont sujets à une évaluation pour les pertes expérimentées par le groupe d'abonnés au-dessus de telles primes pendant les années où ils étaient un abonné. Au 31 mars 2020, la corporation n'a subi aucune évaluation de ce genre.

10. Revenus Santé Sud

Le revenu présenté dans les états financiers comprend un montant estimé qui dépend de la prévision budgétaire non finalisée à date pour l'exercice fiscal 31 mars 2020.

	2020	2019
	\$	\$
Revenu de Santé Sud conformément au budget	4 217 614	4 220 141
Honoraires de capitation	33 900	40 851
COVID-19	10 383	-
Système alarme de feu	-	12 893
Chaises	-	42 312
Équipement mineur (rails/lifts)	-	5 726
Moins apports nets redistribués		
Ajustement de congé de maternité	(5 460)	(10 186)
Ajustement du financement de HSA	(405)	(3 002)
Ajustement PRL	(48 000)	(20 000)
Ajustement du financement hors globe - Loyer des résidents	11 006	(25 608)
Ajustement du financement hors globe - impôts fonciers	10 516	6 466
Ajustement du financement hors globe - assurance	1 291	(136)
Ajustement du financement hors globe - électricité	(676)	4 021
Ajustement du financement hors globe - gaz	(3 710)	(4 740)
Ajustement du financement hors globe - eau	(529)	191
Ajustement du financement hors globe - médicaments	(30 932)	(28 841)
Revenue de Santé Sud	4 194 998	4 240 088

VILLA YOVILLE INC. - NURSING

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

11. Avantages sociaux futurs

Avantages sociaux futurs à payer

Les avantages sociaux futurs à payer sont basés sur une évaluation actuarielle au 31 mars 2020.

En ce qui concerne le droit de pré-retraite des membres du Health Employees' Pension Plan, l'engagement contractuel de la corporation est de payer quatre jours de salaire pour chaque année de service avant la retraite de l'employé, si l'employé se conforme à une ou plusieurs des conditions suivantes :

- a complété dix ans de service et a atteint l'âge de 55 ans; ou
- répond à la règle de "quatre-vingt" qui est calculée en ajoutant le nombre d'années de service à l'âge de l'employé; ou
- a pris sa retraite à l'âge de 65 ans ou après; ou
- a terminé l'emploi en tout temps dû à une incapacité permanente.

L'hypothèse actuarielle importante utilisée pour mesurer les droits de retraite courus de la corporation regroupe la mortalité et les taux de retraits; un taux d'actualisation de 2,60 % (3,10 % en 2019) et un taux d'accroissement du salaire de 3,50 % (3,50 % en 2019); plus une grille de promotion/mérite relative à l'âge et sans provision pour un handicap.

Régime de retraite

La majorité des employés de la corporation participent au régime de retraite "Healthcare Employees' Pension Plan" (le « Régime »), successeur du régime Manitoba Health Organization Inc. Il s'agit d'un Régime de retraite interentreprises à prestations déterminées de type de fin de carrière dont bénéficient les salariés. Le Régime prévoit les versements de prestations basés selon le calcul qui rend les meilleurs résultats. Le calcul sera basé sur le nombre d'années de service et de la moyenne des salaires durant les cinq meilleures années des dix dernières années avant la retraite, le congédiement ou la mort.

Les actifs du Régime comprennent des placements de qualité. L'administration des risques de crédit et de marché est gérée par le Régime en suivant la politique établie pour les placements du Régime et en plaçant les actifs en fiducie.

Avec l'aide d'un actuair, la charge de retraite est déterminée selon les circonstances les plus probables d'après la direction. Pour s'assurer que le régime honore ses engagements, l'actif de la caisse de retraite comprend un montant qui s'ajoute au versement de 8,90 % du salaire et de 10,50 % du salaire au-dessus de 57 400 \$ des participants. La contribution de l'employeur est de 8,90 % du salaire et de 10,50 % du salaire au-dessus de 57 400 \$ des participants.

VILLA YOVILLE INC. - NURSING

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

11. Avantages sociaux futurs (suite)

L'évaluation actuarielle la plus récente, au 31 décembre 2018, indiquait que le régime était en déficit; cependant, on prévoit que les augmentations des taux de contribution récemment mises en application élimineront cette insuffisance dans l'horizon prévisionnel. Au cours de l'exercice, la corporation a versé au régime 282 886 \$ (278 293 \$ en 2019) pour le compte de ses employés.

12. Gestion des risques financiers

La corporation, dans le cours normal de ses activités, est exposée à différents risques, notamment le risque de crédit. L'objectif de la corporation en matière de gestion des risques est de favoriser l'optimisation du rapport risque-rendement, à l'intérieur de limites définies, en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble des activités de la corporation. À moins d'indication contraire, l'analyse des risques n'as pas changé comparativement à l'exercice précédent.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte couru par la corporation lorsqu'une contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à respecter ses obligations contractuelles. La corporation est exposée principalement au risque de crédit au niveau des placements et des comptes à recevoir.

L'exposition maximale de la corporation au risque de crédit, qui ne tient compte d'aucune garantie ni d'autres améliorations des termes de crédit, est la suivante :

	<u>2020</u>	2019
	\$	\$
Autres	51 894	77 015
Santé Manitoba/Santé Sud	20 033	21 159
Villa Youville Motels	<u>1 014 035</u>	1 886
	<u>1 085 962</u>	100 060

La corporation n'est pas exposée de façon significative au risque de crédit puisque les comptes à recevoir – autres viennent d'une grande base de clients et le paiement est typiquement entièrement acquitté lorsqu'il est dû. La corporation a établi une provision pour créances douteuses qui représente son évaluation des pertes de crédit potentielles. La provision pour créances douteuses est fondée sur les évaluations et les hypothèses de la gestion concernant des conditions de marché courantes, l'analyse des clients et des tendances historiques de paiement.

VILLA YOVILLE INC. - NURSING

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

12. Gestion des risques financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la corporation ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La corporation maintient son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun.

Risque de taux d'intérêt

La corporation, est exposée aux fluctuations des taux d'intérêts qui pourraient affecter les sorties et entrées de fonds liées à la marge de crédit à taux variable. Les dépôts à terme sont maintenus à taux fixes ce qui minimise le risque pour la corporation. La corporation ne se sert pas d'instruments financiers dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

13. Dépendance économique

Le volume d'activité financière entreprise par la corporation avec Santé Manitoba et Santé Sud est assez suffisant que la cessation de ces placements mettrait en danger la capacité de la corporation à continuer son exploitation.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été retraités afin de correspondre à la présentation de l'exercice courant.

15. Incertitude liée à la COVID-19

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (« OMS ») a annoncé l'état d'urgence de santé publique internationale en raison de l'écllosion d'une nouvelle souche de coronavirus, spécifiquement identifiée « COVID-19 ». Ce virus est originaire de Wuhan, en Chine, et il constitue un risque pour la communauté internationale étant donné qu'il se propage rapidement à l'échelle mondiale, au-delà de son point d'origine. Le 11 mars 2020, l'OMS a classifié l'épidémie de COVID-19 comme une pandémie, sur la base de sa propagation rapide à l'échelle mondiale. Le 20 mars 2020, le gouvernement du Manitoba a déclaré un état d'urgence à l'échelle de la province et l'administrateur en chef de la santé publique a émis des lois pour protéger la santé et la sécurité des Manitobains et réduire la propagation de la COVID-19. En conséquence, la corporation a mis en oeuvre des mesures spécifiques pour réduire le risque lié à la COVID-19. Compte tenu de la nature dynamique des circonstances, la durée de la perturbation des activités et les répercussions financières connexes ne peuvent pas faire l'objet d'une estimation raisonnable actuellement.